



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Difficultés d'accès aux formations du supérieur via Parcoursup

Question écrite n° 39400

Texte de la question

M. Pierre Dharréville alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur les difficultés que rencontrent les futurs bacheliers à accéder au supérieur via la plateforme Parcoursup. On estime cette année le nombre de néobacheliers en augmentation de 31 000 élèves, avec un taux de réussite particulièrement élevé. En 2020 déjà, ils étaient déjà 48 000 reçus de plus. Face à cette augmentation, le ministère de l'enseignement supérieur n'a pas engagé de moyens suffisants, avec 21 500 places créées en 2020, 25 000 attendues pour 2021. De nombreuses filières ont déjà poussé leur capacité d'accueil à leurs limites extrêmes. La situation est d'autant plus tendue qu'un grand nombre d'étudiants risquent de redoubler, fragilisés par le contexte pandémique qui les a placés en grande précarité et en situation de décrochage. Cette inadéquation entre nombre de néobacheliers et nombre de places dans le supérieur est un problème de fond, lié à un sous-investissement chronique, mais elle prend des formes particulières avec la plateforme Parcoursup. Les néobacheliers se heurtent à de grandes difficultés sur cette plateforme. En 2020, la situation était déjà problématique avec 93 000 sans affectation à la suite de la première phase d'admission. Elle risque d'empirer cette année, avec des réorientations forcées pour les néobacheliers, qui se voient proposer par Parcoursup des formations sans rapport avec leur projet, et se sentent contraints d'accepter par crainte de se retrouver sur la touche. Elle concourt également à un accroissement des inégalités entre les élèves. En effet, dans le contexte sanitaire et scolaire compliqué, il est difficile pour les établissements d'enseignement supérieur d'examiner les candidatures en toute objectivité. La tentation de choisir en fonction de la réputation du lycée d'origine plane, et ce d'autant que certains lycées privés prestigieux ont pu maintenir des cours en présentiel durant toute l'année. On ne peut que relever le manque de transparence. Aussi, M. le député demande à Mme la ministre quels moyens supplémentaires sont prévus pour permettre que les néobacheliers puissent accéder à une formation supérieure en adéquation avec leurs aspirations. Il lui demande également que la transparence soit faite sur les procédures d'affectation via la plateforme.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39400

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juin 2021](#), page 4650

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)